

À partir du 1^{er} juillet 2025,

l'Agglo du Pays de Dreux a fait le choix de confier, pour 6 ans et demi, l'exploitation de son réseau d'eau potable et la facturation de ses abonnés à un nouveau délégataire, Ocyclad Centre.

Les missions déléguées



→ La qualité de l'eau distribuée :

une eau conforme aux normes en vigueur.



→ La gestion des installations :

exploitation de toutes les infrastructures.



→ La gestion des urgences et la maintenance :

astreinte et renouvellement des équipements.



→ Les relations avec les abonnés :

accueil sur site et par téléphone.

Les modalités de facturation

→ **Vous habitez Vernouillet :**
votre abonnement et votre contrat de mensualisation (pour les abonnés concernés) sont conservés. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.



Facturation par l'Agglo du Pays de Dreux

→ **Vous habitez Aunay-sous-Crécy, Crécy-Couvé, Dreux, Garancières-en-Drouais, Garnay, Le Boullay-Thierry, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Saulnières, Saint-Rémy-sur-Avre, Sainte-Gemme-Moronval et Tréon :**

votre abonnement est transféré automatiquement mais pas votre contrat de mensualisation qu'il vous faudra réactiver auprès d'Ocyclad Centre.



Facturation assurée par Ocyclad Centre

Si vous n'êtes pas mensualisé et que vous souhaitez l'être, contactez Ocyclad Centre ou l'Agglo du Pays de Dreux, en fonction de votre commune de résidence.

Contacts

Ocyclad Centre

7 Rue des Fontaines,
28100 Dreux
02 55 99 09 47
contact@ocyclad-centre.fr

Agglo du Pays de Dreux

19 rue Jean-Louis Chanoine,
28100 Dreux
02 37 64 82 00
pole.technique@dreux-agglomeration.fr